

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18259 - 71ÈME ANNÉE

Passage obligé de tous les travailleurs venus d'ailleurs

Lazarets : un lieu de naissance du peuple réunionnais

Une des particularités du peuplement de La Réunion est le partage d'un lieu de passage commun à une grande partie de nos ancêtres. Ils ont tous vécu dans les Lazarets de la Grande Chaloupe, pour y subir la quarantaine sanitaire imposé à tous les nouveaux venus et les voyageurs. C'était un lieu de rencontre des grandes civilisations d'Afrique, d'Asie et d'Europe. C'est là qu'a commencé à se construire le peuple réunionnais. Est-ce pour cette raison que les Lazarets sont restés si longtemps dans l'oubli ?



L'infirmerie du Lazaret est devenue un lieu de mémoire rappelant l'origine de tous les migrants qui sont passés par les Lazarets de la Grande Chaloupe.

Dimanche dernier, une cérémonie d'hommage aux ancêtres a eu lieu à l'initiative de Tamij Sangam et du Collectif des Poussaris. Elle s'est tenue à la Grande Chaloupe, près des Lazarets. À sa conclusion, plusieurs invités ont pris la parole, notamment Paul Vergès.

Il a rappelé une singularité de La Réunion. Les murs des Lazarets de la Grande-Chaloupe ont vu passer de nombreux ancêtres des Réunionnais, quel que soit leur continent d'origine.

Aujourd'hui, La Réunion va connaître un grand événement. C'est la première visite d'un ministre de l'Inde. Il inaugurera le centre culturel indien et un monument en hommage aux ancêtres venus de ce pays. C'est un symbole d'une nouvelle ère qui commence, celle de l'ouverture de La Réunion sur son environnement. À cette occasion, le Conseil départemental a annoncé le lancement d'un Erasmus de l'océan Indien. Ce nouveau dispositif apportera notamment un soutien aux Réunionnais qui souhaitent étudier en Inde.

À l'heure de ces évolutions, les Lazarets rappellent que les Réunionnais sont le résultat de la rencontre de grandes civilisations, toutes égales entre elles. La promotion de cette égalité est une des raisons d'être de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise.

M.M.

Passage obligatoire

La Réunion est une île peu étendue. La crainte des épidémies a toujours été présente. La médecine ne connaissait pas autant de remèdes. Le moyen alors utilisé pour éviter l'importation de maladies contagieuses était le placement en quarantaine des nouveaux arrivants. Plutôt que d'effectuer cette période sur le bateau, les immigrants étaient débarqués pour être gardés à terre. Ce système des lazarets a commencé à l'époque de l'esclavage. Il s'est poursuivi ensuite à une échelle encore plus grande quand le développement de la canne à sucre a eu pour conséquence des besoins en main d'œuvre sans précédent.

Cela a amené la construction des Lazarets de la Ravine à Jacques, puis de la Grande Chaloupe, des lieux isolés accessibles par la mer. Ils sont devenus le point de passage obligé de tous les travailleurs venant d'Afrique ou d'Asie. Ils symbolisent donc un des lieux de naissance du peuple réunionnais. C'était la première rencontre de représentants des grandes civilisations d'Afrique, d'Inde, de Chine et d'Europe.

Civilisations égales

Après leur fermeture dans les années 1930, les Lazarets sont tombés dans l'oubli. Ce n'est que récemment que les murs des dortoirs ont été nettoyés, et l'infirmerie reconstruite.



La reproduction de ce document rappelle que les ancêtres venus de Chine sont passés par les Lazarets.



Cérémonie d'hommage aux ancêtres indiens décédés à la Grande Chaloupe.

Édito

Quelle culture du risque ?

En France, après l'émotion vient le temps des questions. Comment expliquer la catastrophe survenue dans la nuit de samedi à dimanche : plus de 15 morts à cause des pluies d'un orage.

Pour Stéphanie Bidault, directrice du Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI), le problème vient notamment des mentalités. « Ce qui est sûr, c'est que tout n'a pas été fait, sinon nous n'en serions pas là. Mais le problème est qu'il y a un déficit de culture du risque inondation dans notre pays. Et la politique d'information n'est pas suffisante. Au moment où je vous parle, les assureurs évoquent une facture de 500 millions d'euros de dommages matériels après les intempéries de ce week-end. Or, la politique de prévention en France, c'est 300 millions d'euros par an ! Il faut rendre ce sujet prioritaire. L'inondation, c'est le premier risque naturel en France. Un habitant sur quatre est concerné. Quant au ruissellement pluvial, cela concerne 75 % des communes françaises. » Et de rappeler que « Le ruissellement, ce sont des hauteurs d'eau importantes combinées à une vitesse très importante. Du coup, les véhicules sont emportés. Et cela vient très vite. On a parfois seulement dix-quinze minutes pour réagir. »

À La Réunion, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) estime que 125.000 personnes vivent en zone inondable, et que plus 100.000 « sont exposées à des mouvements de terrain », autrement dit à des phénomènes liés aux effets des fortes pluies. Cela fait 225.000 personnes sur une population de moins de 900.000. Le quart de la

population est donc directement menacée par les effets de l'eau dans son habitation.

Mais à la différence de la Côte d'Azur, La Réunion possède des records du monde de pluviométrie. Les dégâts des cyclones sont encore dans la mémoire des anciens. Celui de 1948 avait transformé le centre-ville de Saint-Leu en un lit de rivière. En conséquence, des équipements comme le collège ou la gendarmerie ont été construits à Piton Saint-Leu, dans les hauts. Mais depuis le début du siècle, les constructions se multiplient dans la zone submergée par le cyclone de 1948. Cette ville n'est pas un exemple isolé. Ainsi à Saint-Paul, ce n'est pas pour décorer que les anciennes maisons étaient surélevées. Les anciens tenaient compte du risque d'inondation.

À La Réunion, le problème de la culture du risque est donc là aussi posé. Car ce qui est arrivé samedi dernier sur la Côte d'Azur peut se passer demain à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Service public de l'emploi régional

37290 Réunionnais en contrat aidé ou accompagnés vers l'emploi

Hier se tenait à la Préfecture le Service public de l'emploi régional. Au terme de cette rencontre, le préfet a rencontré les journalistes pour leur présenter les principaux points évoqués. Il a notamment été question de l'implication de l'État dans le traitement social du chômage. L'an dernier, l'État avait dépensé 240 millions d'euros dans cette mission à La Réunion.

A la date du 28 septembre 2015, 24 474 mesures d'insertion et d'accompagnement (emploi d'avenir, CUI/CAE, CAE DOM, CIVIS, Garantie Jeune, Initiatives pour l'emploi des jeunes) ont été mobilisées depuis le début de l'année soit une enveloppe de 37 290 Réunionnais et Réunionnaises bénéficiaient d'un contrat aidé ou d'une mesure d'accompagnement vers l'emploi.

Depuis le 1er janvier 2015, 13 759 contrats CAE-CUI et emplois d'avenir ont été signés. S'y ajoutent 1 880 CAE-DOM, 3 151 contrats CIVIS, 1 345 entrées en « garantie jeunes », 4 339 bénéficiaires du programme opérationnel Initiative pour l'emploi des jeunes.

Le niveau élevé des dispositifs mis à disposition en 2015 doit permettre de poursuivre l'effort engagé en matière d'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

La programmation annuelle est abondée d'un droit de tirage de 10000 contrats supplémentaires.

Le préfet appelle l'ensemble des acteurs du territoire à se mobiliser pour accélérer le rythme de consommation des solutions d'insertion.

Plan de prospection

Pôle-emploi Réunion assure une prospection physique vers les recruteurs potentiels, notamment les secteurs des services à la personne, du commerce, du bâtiment et de la santé et action sociale.

Les Missions Locales de La Réunion mènent également des démarches

de prospection globale envers les employeurs, basées sur la définition des besoins en recrutement des entreprises, le choix du dispositif le plus adapté et de l'éligibilité du jeune.

Dans le cadre de conventions locales de partenariat, Pôle-emploi

Réunion et les missions locales développent la complémentarité de leurs offres de services en favorisant de l'échange d'information et la lisibilité des dispositifs pour les entreprises.

CICE en 2014 : 79,5 millions d'euros

Lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du Service public de l'emploi régional, le préfet a présenté le bilan du Crédit impôt compétitivité emploi à La Réunion.

Accessible à toutes les entreprises employant des salariés, le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) permet de bénéficier d'une économie d'impôt substantielle. Depuis 2014, elle équivaut à 6 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC (4 % en 2013).

Pour soutenir l'activité économique en Outre-Mer, le taux du CICE a continué d'augmenter dans les départements de Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion. Ce taux est porté à 7,5 % en 2015 et 9 % en 2016.

Les entreprises peuvent demander le préfinancement du CICE via la Banque publique d'investissement (Bpifrance). Il consiste en un crédit de trésorerie immédiat, jusqu'à 85 % du financement anticipé du CICE, sans frais de dossier pour les montants préfinancés inférieurs à 25 000 €.

Le préfinancement en 2014

14,3 millions d'euros de financement anticipé 224 entreprises bénéficiaires dont 40 % d'entreprises de moins de 10 salariés 38 % d'entreprises ayant un effectif compris entre 10 et 50 salariés

La rétrocession fiscale en 2014

79,5 millions d'euros rétrocédés à l'économie locale 9646 bénéficiaires dont, 4923 Bénéficiaires au titre de l'impôt sur les sociétés et 4723 Bénéficiaires au titre de l'impôt sur le revenu.

Les limites à la préférence régionale à l'embauche dans les Outre-mer -4-**La préférence régionale : un terreau propice aux exclusions**

La quatrième partie de la conférence que devait tenir le professeur Oraison le 24 septembre dernier traite des objections d'ordre sociétal à la préférence régionale dans les départements et régions d'outre-mer. Il en dénombre trois, voici la première.

Cette pratique discriminatoire méconnaît le droit pour les personnes de circuler librement et de s'installer, sans être inquiété, sur n'importe quelle partie du territoire national, y compris sur celui des DROM, et maintenant - pour les personnes ayant la citoyenneté de l'Union européenne - sur le territoire de n'importe quel autre État membre. Elle revient à transposer, à l'échelon régional, le concept de « préférence nationale » qui donne la priorité aux Français par rapport aux étrangers en matière d'emploi. Son promoteur est Jean-Yves Le Gallou. Cet écrivain engagé a fait connaître ses idées dans un ouvrage publié en 1985 : « La préférence nationale : réponse à l'immigration ». De fait, ce livre fait écho à l'ouvrage édité en 1984 par le député centriste Bernard Stasi, sous le titre : « L'immigration, une chance pour la France ».

Prôné en France par les mouvements identitaires d'extrême droite contre les immigrés, le concept réactionnaire de « préférence nationale » est aux antipodes de la notion progressiste de « discrimination positive » introduite aux États-Unis au cours de la décennie « 60 » afin de corriger les inégalités entre les Blancs et les Noirs par l'établissement de quotas au profit de ces derniers, notamment dans les administrations, les médias et les universités. Faut-il dès lors s'étonner que la préférence nationale soit vilipendée par toutes les formations politiques républicaines, à l'exception du Front national (FN) ? Or, ceux qui fustigent dans les DROM le FN au sujet de son programme - un programme qui englobe la préférence nationale, rebaptisée priori-

té nationale par Marine Le Pen - sont parfois les mêmes qui proposent dans ces entités ultramarines des mesures préférentielles à l'embauche.



Le professeur André Oraison.

Dans les DROM, la préférence régionale est soutenue par des partis autonomistes ou indépendantistes qui s'appuient, pour leur mise en œuvre, non sur la durée de la résidence, mais sur d'autres critères contestables liés aux origines ethniques ou au lieu de naissance des personnes. À La Réunion, la préférence régionale est ainsi préconisée par Lorganizacion popilèr pou libèr nout péi (LPLP), dont le slogan est très clair : « Préférans rézyonal pou in zistis sosyal ». Les partis extrémistes, de gauche comme de droite, se rejoignent parfois dans certains DROM pour soutenir le marché local du travail. La préférence régionale visant à réduire localement le chômage a ainsi pour partisan le FN qui invoque le recours aux mesures discriminatoires à l'embauche pour stigmatiser les étrangers d'origine brésilienne ou africaine jugés responsables d'une immigration clandestine massive

qui a pour « effet de déstabiliser le système de protection sociale des départements d'outre-mer » en Guyane et à Mayotte.

Bien que la crise frappe les DROM, la préférence régionale n'a pas vocation à y être appliquée en raison de sa connotation raciste. Dès lors qu'elle jette l'opprobre sur les immigrés, elle peut conduire au communautarisme et à la xénophobie. C'est l'opinion du PCR qui s'est déclaré hostile, dès 2004, à la préférence régionale en tant que moyen de création d'emplois en faveur des Réunionnais d'origine. Un de ses responsables, Claude Hoarau, avait déclaré : « Le PCR ne peut pas faire le choix de sacrifier un slogan que certains veulent récupérer pour allumer un feu qu'on ne pourrait plus éteindre ». De fait, les mesures préférentielles à l'embauche dans les DROM sont des terreaux propices à la montée des intolérances. En reprenant la formule du journaliste Edwy Plenel, on peut les qualifier de « poupées gigognes du racisme ». Quelque que soit son lieu de naissance, la couleur de sa peau ou ses origines ethniques, tout individu a sa place dans chacun des DROM, et doit pouvoir contribuer à son essor économique et social en fonction de ses seules compétences et de son expérience professionnelle.

(à suivre)

André Oraison

Un appel d'ATD Quart-Monde pour le 17 octobre à Champ-Fleuri

Mobilisation réunionnaise pour la Journée Mondiale du Refus de la Misère

Le mouvement ATD Quart-Monde de La Réunion, présidé par Dominique Versini, vient de lancer un appel à la mobilisation de nos compatriotes pour l'édition 2015 de la célébration réunionnaise de la traditionnelle Journée Mondiale du Refus de la Misère. Nous publions ci-après le texte de cet appel ainsi que le programme de la journée.

Vous êtes invités à faire connaître et à marquer la Journée Mondiale du Refus de la Misère, le samedi 17 octobre à Champ-Fleuri (Saint-Denis) de 10h à 17h.

La Journée Mondiale du Refus de la Misère, reconnue par les Nations Unies en 1992, donne la parole aux personnes très pauvres, premiers acteurs de ce combat, et à tous ceux qui les rejoignent.

En faisant entendre la voix de ceux qui agissent, elle veut encourager d'autres à les suivre. Elle rappelle aussi aux dirigeants leurs engagements et leurs devoirs dans la lutte contre la pauvreté partout dans le monde.

Plusieurs associations travaillent ensemble pour préparer la journée du 17 octobre 2015 et aussi pour la faire connaître. Au sein de ces associations, des personnes directement concernées par la pauvreté apportent leur expérience et leurs idées.

Le thème de la Journée est : «S'unir pour mettre fin à la pauvreté et à la discrimination, c'est construire un avenir durable pour tous» - «Tienbo ansanm pou kine la mizèr, pou arèt fé triaz domoun, komsa la vi i kapote pa, komsa lavnir sra zamé boushé».

Nous espérons de tout cœur votre présence, signe de votre soutien à cette journée.

Le programme :

9h Accueil.

10h Université populaire Quart Monde sur le thème.

Pendant ce temps-là, animation pour les enfants avec des artistes et rencontre des jeunes.

12h Pique-nique.

13h30 Ateliers pour petits et grands, stands des associations sur le thème, rencontres avec des artistes.

16h Commémoration autour de la Dalle

Merci de diffuser cette information, en particulier aux personnes confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Les associations qui soutiennent la

journée : Amnesty International, An Grèn Koulèr. Appel de l'Ermitage, ATD Quart Monde, Cercle Philosophique Réunionnais, CÉVIF (Collectif pour l'Élimination des Violences Intra Familiales), Ecopratik-Reparali, Emmaüs, Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Ligue des droits de l'homme, Secours Catholique.

S'unir
pour mettre fin
à la pauvreté et
à la discrimination,
c'est construire
un avenir durable
pour tous

17 Samedi
17 Octobre
à Champ Fleuri

10-12h Université populaire sur le thème
13h30-16h Animation musicale et stands
16h Commémoration

Contact : 0692 91 21 57

Helene Rappantou

Georges Gauvin - in kékshoz moin la trouv dis internet

Sa in l'invansyon éstra pou vréman : ninport ékèl likid i gingn pa tash bann linj !

Lé ga, sa in n'afèr mi vann konm moin l'ashtë :

Na in l'antropriz i apèl ultra-ever dry. Li la mète o poin in kékshoz pou arzète tout bann likid. La-dan nana bann konpozé idrofob (i rojète do lo) épioléofob (li arzète de luil) : li kouv lo linz si tèlman ké sak i mète linz-la i gingn ar pa tash ali.

Mazine in pé in kékshoz konmsa, in linj i tash pa zamé. Na de koi fé arète kriyé in bonpé momon ! Tout z'afèr i tash i gingn ar pa gonm ali. Lo bann zanfan dézordèr konm nou l'éte i mank ar pa rèv in n'afèr konmsa : marmay i badijone aou koud kétshèp ? In n'instan i rès pi in sèl tras. I vèrs l'ank dsi ou, kas pa la tête ! In n'estan i oi pi. Parl pi la sos kari : i fé dsi li konm lo dsi fèy sonz myé konm lo dis péta l lotis vi ké sé sa banna la émité... Figir azot dé shoz konmsa i égzis déza dann la natir : sé konm in vèrni, ou i pshitt ali dsi bann tisi aprésa ou lé protéjé kont bann tash. Koméla, i gingn imite la natir, i pran modèl dsi èl épi i fé bann produi parèy. Si mi tronp pa, sa i apèl lo bio-mimétis é sé in téknik, konm moin la di an-o la i pran la natir konm modèl épi i fé lo mèm z'afèr k'èl.

Koman sa i éspas ? Dabor nana lo téknik pou kouvèr lo linz : i fé an dé foi, i pèrmète mèm tienbo in koush l'èr dsi lo linz, in pti koush l'èr pou anpèsh bann produi k'i tash toush lo linz konm d'ot kalité matyèr.

Bann l'invantèr lo sistèm-la la fé in vidéo pou amontr la kapasité z'ot produi : i pé ansèrv pou rann in papyé rézistan dann l'o, dann l'ank, galman pou rann in linz intashab. I arsanm ziska ké n'inport kèl likid sak i tash i gingn pa tashé é lé konmsi li toush pa li.



Lésplikasyon lé konpliké mé lo rézilta lé pli fasil pou romarké : kan ou i pshitt avèk lo vèrni an dé foi, ou i mète an l'èr in kantité pik avèk in kantité l'èspas rant lo bann pik. Par l'fète kan ou i aplik lo produi lo likid k'i tash va gingn toush solman in pti bout la sirfas é i kol ar prèské pa dsi. Dizon lo moun i oi mèm pa. Bien antandi lo sogrè lé bien protézé é la pa n'inport ki i pé gingn fé in n'afèr konmsa mé lo rézilta i paré li lé sir a san-pour-san pou bann likid avèk dolo konm do luil konm baz (bann produi i tir dann pétrol). I parétre la vil San-Fransisko i aplik produi-la pou anpèsh pisa d'moun gonm bann mir. I paré osi koméla i pass sa an dé foi dsi bann linz é aprésa bann linz i tash pi.

In kasaz lé kui pou mète in poin final avèk sa :

Kan moin lété marmay moin té i lir Pif lo shien épi Erkil lo shat, sansa Plasid avèk Mizo. In zour, inn rant banna la trouv zèf i kass. L'èr-la zot la invant in vèrni pou anpèsh lo zèf kasé. Donk lo zèf i kass pi dann transpor, é toulmoun lé kontan. Mé konm di lo kont i fé pa z'omelète san kass dézèf é si ou i gingn pi kas do zèf ou gingn pi fé z'omètète galmans ! Lo rézilta sé ké bann marshan la bombard lo pèrsonaz kou d'zèf i kas pa é mi pé dir azot li la mète son zanm a son kou pou li trasé.

Oté

Sré in bon bébi d'komansman pou fé linyon !

Yer, konm lo tan la donn in lanbéli, mi sar fé mon komisyon é konm nou la finn désot an plin dann tan zéléksyon rézyonal, ala lo moman pou koz in pé èk domoun si léta nout péi. Dan la boutik, nou la tonm vitman dakor si sizé zéléksyon mwa désanm. Pou sa késtyon i mank pa. An ou minm kisa ou wa i pé rantré ou la ? Dapré ou, nou lé riskab ariv dovan ? I di so linyon la sé pou 20 an, ou krwa pou vréman ? Sondaz i donn fanm la dovan, ou kwa lé vré ? Kisa la di sa sé in zéléksyon i intèrès pa d'moun ?

In kamarad i di a mwin konm sa li vé koz in zafèr pli séryé, li vé koz si zafèr travay dann son lantropriz. Dopli lo tan li travay, tanto va fé 25 an, dopli tan la li gingn lo smig, li gingn aryink 1200 é ros. Lo salèr i bouz pi, li di. An minm tan li di osi konm si pou li son bwat i tang. Li na linprézyon travay pou do ri-kui ousinonsa pou la po patat vik li gingn pa boukou, i mank a li touzour inn ti kat-sou pou fé in éro. Boudikont li pé pa ashté gran shoz.

Na dé-fwa ou lé oblizé donn rézon kisa i apartyin. Lo salèr dann lantropriz i argard pa la rézyon, shakinn son shakinn. Pétèt inn i pé kondisyonn lot, mi andiskonvyin pa. Sépousa ni di mwa désanm, ni vot pou inn Rényon nouvèl, in ot manière fé la politik, pou fé otroman. Pousa fo èt dakor pou rovwar nout léstati .E si nout tèt de list té dakor osi pou rovwar nout léstati ? Is pouré. Sré in bon débi d'komansman pou fé linyon !

Justin

« Boir d'lo ranpang »-in kozman pou la rout

Kosa i lé ranpang ? Koméla avèk marmite shinoi kan i fé kui do ri, i krout pa sansa in pti myète. Lontan kan téi fé kui d'ri dsi do-fé, té i krout souvan dé foi. La krout, sa té i zète pa ! Té i manj dan la min avèk in pé rogaye, mèm avèk in pé dsik konm mon gran-mèr té i fé . Tout fason manz ranpang té pa in sign ékstèryèr dé rishès ! I paré sa té in bon tizane kont lo kour-dvant : té i sifi fé bouy dlo dann marmite épi boir le lo. Mi koné pa tro si téi i koup vréman lo tra-la-la, touléka demoun téi pans sa té fé so l'éfé-la. Pétète lo kor li mèm li té i pran lo desu ! Touléka lé myé ké arien ditou, sirtou pou déstrès in pé. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor rantre nou.